

Le service territorial... une lacune comblée

Autor(en): **Goumoëns, de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **107 (1962)**

Heft 8

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'Occident apparaît donc remarquable. Les quelques retards qui se sont produits sont imputables aux difficultés de l'heure et, paradoxalement, à la haute conjoncture économique. Néanmoins, les experts et observateurs occidentaux signalent tous le sérieux et la valeur des résultats obtenus par la Bundeswehr. Les Allemands eux-mêmes pensent être absolument au point en 1965. Dès maintenant, aux 360 000 hommes de leurs grandes unités organisées s'ajoutent environ 200 000 réservistes déjà instruits. Et de plus en plus, selon la presse militaire du pays, l'instruction et l'entraînement des cadres de réserve et des réservistes prennent de l'importance.

Par sa situation géo-stratégique défavorable, l'Allemagne de l'Ouest serait dans l'impossibilité de mener seule une guerre. Exposée à un premier choc que l'on peut prévoir extrêmement violent, elle apporterait à la défense de l'Occident la contribution la plus efficace en opposant à l'attaque les forces les plus considérables dont celui-ci dispose actuellement.

J. PERRET-GENTIL

Le Service territorial... une lacune comblée

La défense militaire de notre pays ne comprend pas seulement l'armée de campagne combattant au front, mais le service territorial qui sauvegarde l'intérieur du pays. L'armée doit pouvoir mener le combat autant que possible sans être entravée par les servitudes et charges suivantes :

- protection de la population civile et préoccupation de ses besoins ;
- actes de sabotage d'une cinquième colonne ;
- garde de nombreux objets importants en cas de guerre ;
- fonctionnement du trafic et des liaisons à l'intérieur du pays ;

- assistance des internés et des prisonniers de guerre ;
- fonctionnement des évacuations ;
- mise hors service des stocks et des équipements qui pourraient être utilisés par l'adversaire, etc.

De telles tâches, et d'autres encore, relèvent du Service territorial. Il est dès lors évident que, pour remplir sa mission, cet important organisme doit pouvoir faire appel également à des troupes combattantes.

En temps de paix, l'activité préparatoire de ce service s'exerce en grande partie dans les états-majors territoriaux. Mais il importe aussi que certains de ses travaux soient étudiés et exécutés en dehors des périodes de service.

A cet effet, la *Société suisse des officiers du Service territorial* a été fondée à Zurich le 16 juin 1962, en présence du colonel-divisionnaire Schenk, sous-chef E.M. arrière et territorial, et du colonel-brigadier Folletête, chef de la section S. ter. et Troupes P.A.

Etant donné que le S. ter. assure la liaison entre l'armée de campagne et la population civile, il est souhaitable qu'un grand nombre d'officiers de milice prennent part à la préparation des multiples tâches qui lui incombent.

La nouvelle société deviendra prochainement une section de la SSO. De plus, elle collaborera étroitement avec les deux sociétés déjà existantes qui exercent également leur activité sur le plan territorial : la *Société des officiers P.A.* et la *Société des officiers d'économie militaire*.

Ainsi, une lacune qui existait jusqu'ici a été comblée dans l'intérêt de la défense nationale.

La *Revue Militaire Suisse* orientera à l'avenir ses lecteurs sur les importants problèmes actuels du Service territorial.

*Société suisse
des officiers du Service territorial*

Le président :
Colonel EMG DE GOUMOËNS